

Attestation parentale

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DES TRANSPORTS SCOLAIRES ALEOP

« Les élèves de moins de 9 ans ne peuvent emprunter ni un TER/Intercités ni une ligne régulière ou express régionale sans être accompagnés par les parents ou toute autre personne, de 11 ans ou plus, désignée comme responsable par eux »

COMMENT ÇA MARCHE ?

En complétant ce document :

- Vous certifiez que votre enfant de moins de 9 ans n'empruntera le réseau qu'accompagné d'une personne d'au moins 11 ans
- Vous confiez la responsabilité de votre enfant à la personne que vous désignez comme « accompagnateur » dans l'attestation

OU RENVOYER L'ATTESTATION ?

Vous devez renvoyer le document complété et signé à l'adresse suivante :

Communauté de Communes

Châteaubriant-Derval

5 rue Gabriel Delatour

BP 203

44146 CHATEAUBRIANT Cedex

L'ACCOMPAGNATEUR DE PLUS DE 11 ANS RESPONSABLE DE L'ÉLÈVE

NOM :

PRÉNOM :

L'ÉLÈVE

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : |_|_| |_|_| |_|_|_|_| N° DE DOSSIER ALEOP |_|_|_|_|_|_|_|_|

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE :

LE REPRESENTANT LÉGAL

Je soussigné(e), NOM : PRÉNOM :

ATTESTE DECHARGER LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE, AINSI QUE LE TRANSPORTEUR, DE TOUTE RESPONSABILITÉ SI MON ENFANT DE - 9 ANS EMPRUNTE LE RESEAU ALEOP SANS ETRE ACCOMPAGNÉ DU TIERS DE PLUS DE 11 ANS CI-DESSUS DESIGNÉ.

ADRESSE :

CP |_|_|_|_|_| COMMUNE : COMMUNE DÉLÉGUÉE.....

TÉL |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| PORTABLE |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

E-MAIL :

Fait à : Le :

SIGNATURE OBLIGATOIRE DU REPRÉSENTANT LÉGAL

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont transmises aux services de la Direction des Transports et de la Mobilité de la Région Pays de la Loire pour gérer votre dossier de transport scolaire. Pour en savoir plus, rendez-vous sur aleop.paysdelaloire.fr rubrique mentions légales.